

Le mardi 02 mai 2006

UN MORT À L'AUTODROME SAINT-FÉLICIEN

Une balade en scooter tourne mal

Louis Potvin

[Roger Blackburn](#)

Saint-Félicien

Dany Lachance, 45 ans, ne croyait pas que la petite balade nocture en scooter sur la piste de l'Autodrome Saint-Félicien tournerait au drame. Dimanche soir, à 20 h 20, un bête accident a coûté la vie à son copain, Denis Laganière, un Félicinois de 41 ans.

Les deux hommes en compagnie de leurs enfants se sont aventurés, en soirée, à l'Autodrome pour rouler sur la piste de course où se déroulent des courses de stock car, durant l'été. La piste tri-ovale n'était pas éclairée. Une perte de contrôle de l'engin conduit par Denis Laganière lui a coûté la vie. La Sûreté du Québec enquête présentement sur les circonstances de l'accident et les causes du décès.

"Nous roulions sur l'ovale quand j'ai vu qu'il était étendu au sol. Je ne sais pas trop ce qui s'est passé. Je crois qu'il a dû dérapé ou faire une fausse manoeuvre. J'étais à l'opposé de la piste. Quand je l'ai vu, gisant sur l'asphalte, j'ai compris qu'il ne s'en sortirait pas vivant. Il respirait encore, mais il perdait beaucoup de sang", raconte l'homme, encore ébranlé par la tragédie et visiblement rongé par les remords.

Rencontré lundi soir autour de la table familiale, chaque membre de la famille avait encore imprégné les images vives de l'accident. "David est arrivé à la maison en courant. Juste à lui voir la face, j'ai compris qu'il venait de se passer de quoi de grave", relate Nicole Lavoie, la femme de Dany Lachance. La piste de l'autodrome se trouve derrière la maison des Lachance.

Les deux enfants du couple ont été également témoins de la scène. Ils conduisaient des petites motos sur la piste de course en compagnie de leur père et de la victime.

Pas de casque

La mort de l'homme aurait pu être évitée s'il avait eu un casque. "Le pire c'est qu'il n'arrêtait pas de dire aux petits gars de mettre leur casque. Pis lui ben... il ne l'a pas mis. Moi non plus... Faut croire qu'on se pense invincible...", confie Lachance.

Il affirme que la vitesse n'est pas la cause de l'accident. "Ce petit scooter, ça génère 50 CC de force de moteur. Il est difficile d'atteindre 70 kilomètres/heure. C'est parce que Denis n'avait pas de casque qu'il est mort, car il n'y a avait pas de fractures", évoque le témoin de l'incident, l'oeil hagard.

Dany Lachance prétend que les secours sont arrivés rapidement sur les lieux. "En moins de dix minutes, l'ambulance est arrivée. Moi, pendant ce temps, j'ai couru dans mon garage chercher des pinces pour briser les cadenas des barrières pour que les ambulanciers puissent passer."

Dany Lachance est bien conscient qu'il n'avait pas le droit de circuler sur la piste de l'autodrome. "Nous sommes allés dans le champ à côté, puis nous avons décidé de faire un petit tour de la piste. Je sais que nous n'avions pas la permission." Un petit tour que la famille va se souvenir longtemps.

Alcool

Dany Lachance affirme que son compagnon d'infortune n'était pas en état d'ébriété. "Nous avons pris quelques bières dans l'après-midi, c'est tout. On n'a pas fait les

fous !"

David Lachance, 14 ans, va se souvenir longtemps de la tragédie. "Je ne suis pas sûr si je vais continuer à faire de la moto."

© 2006 Le Quotidien. Tous droits réservés.